



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2128

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration et Bureau de l'association Lyon Urban Data - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Deviaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Huguet), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

Conseil du 18 septembre 2017**Délibération n° 2017-2128**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Conseil d'administration et Bureau de l'association Lyon Urban Data - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'association Lyon Urban Data a été créée en 2014 pour structurer la dynamique engagée entre différents acteurs autour de la ville intelligente et pour porter le projet dit de "Living Lab", situé à Lyon, dans le quartier de la Part-Dieu.

Cette association a pour objet de :

- monter, accompagner et accélérer la co-création et l'expérimentation de nouveaux services dans le domaine de "la ville intelligente",
- favoriser l'innovation ouverte, partager les réseaux et impliquer les utilisateurs dès le début de la conception de nouveaux services,
- mettre en place et développer un "Living Lab" destiné à tester en grandeur nature des services, des outils ou des usages nouveaux autour de cette thématique, en coopération avec les entreprises, des laboratoires de recherche, les collectivités locales ainsi que des utilisateurs.

L'association regroupe des entreprises, pôles de compétitivité, clusters, et des acteurs de la recherche.

Son siège social est établi à Lyon.

Sur le plan opérationnel, l'association Lyon Urban Data propose les actions suivantes :

- accompagner le montage de projets collaboratifs d'expérimentation, entre entreprises, acteurs de la recherche, autour des données et des nouveaux services de la ville de demain,
- participer à l'animation de la réutilisation des données publiques et à la mise à disposition des données privées, comme leviers de développement économique et de création de nouveaux services,
- animer une dynamique pour l'écosystème lyonnais, en complémentarité et partenariat avec les autres acteurs de l'innovation présents sur le territoire, en termes d'opportunités et de leviers de développement économique autour des services de la ville de demain et du "big data",
- accompagner les entreprises dans leur phase d'expérimentation afin de sécuriser le process de conception d'un nouveau service par des tests auprès des utilisateurs finaux et dans des conditions réelles,
- impliquer les usagers, citoyens, tout au long des process de conception et d'expérimentations de nouveaux services,
- animer une communauté d'usagers à mobiliser pour réaliser les expérimentations,
- animer une dynamique sur le quartier Part-Dieu, comme terrain d'expérimentation privilégié,
- animer une veille technologique et réglementaire dans les domaines des nouveaux services de la "Ville intelligente" et l'utilisation des données.

Elle anime, notamment, le lieu dédié aux entreprises et ouvert aux citoyens, appelé "TUBà - Tube à expérimentations urbaines", implanté au cœur du quartier Part-Dieu et qui propose, à l'échelle de toute l'agglomération, des fonctions de co-conception et d'ingénierie, d'expérimentation et d'animation urbaine, sous forme d'expérimentation de projets innovants. Ce "Living Lab" est ouvert, au-delà des membres de l'association, à l'ensemble des acteurs économiques intéressés par les outils qu'il propose. Il constitue aussi un élément d'attractivité du territoire, auprès de partenaires privés, et permet de valoriser les innovations liées aux services de la "ville intelligente".

La Métropole de Lyon s'est dotée, en 2012, d'une stratégie spécifique concernant la "ville intelligente", à travers la démarche "Grand Lyon Métropole intelligente", qui intègre différents domaines : énergie, services dématérialisés innovants, nouvelles formes de mobilité, outils territoriaux de l'innovation. Cette démarche a été réaffirmée en 2015 par la Métropole avec un périmètre élargi aux domaines suivants : santé, social, environnement, éducation, culture et insertion.

Les nouvelles solutions technologiques accompagnent le développement de nouveaux usages urbains, sociaux, environnementaux et permettent d'améliorer la qualité de vie en ville tout en créant de nouveaux emplois et de nouveaux métiers.

L'association Lyon Urban Data, à travers son objet et ses services opérationnels, participe activement à cette dynamique et à cette démarche.

II - Modalités de représentation

L'association est constituée, à sa création, de 14 membres de droit, entreprises, associations pôles de compétitivité ou clusters et établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ses membres sont répartis en 4 collèges : grandes entreprises, entreprises PME-TPE, organismes de recherche et pôles de compétitivité-clusters et autres.

L'association est administrée par un conseil d'administration de 6 à 20 membres maximum, issus des 4 collèges et un Bureau, désigné par le conseil d'administration, de 9 membres au plus.

La durée du mandat est de 3 ans.

Conformément aux articles 12-1 et 13 des statuts de l'association, approuvés par son assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2017, la Métropole de Lyon dispose désormais d'un siège de droit, en qualité de Vice-Président, au sein du conseil d'administration et au Bureau de l'association.

Il convient donc de désigner un représentant de la Métropole pour siéger aux conseil d'administration et Bureau de l'association Lyon Urban Data ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne madame Karine DOGNIN-SAUZE pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du conseil d'administration et du Bureau de l'association Lyon Urban Data.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.